

Justificatif généré le 29/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

29/04/2022

Département de publication :

(92) Hauts-de-Seine

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=290445>

N° d'annonce :

602895

BNP PARIBAS IMMOBILIER RESIDENTIEL SERVICE CLIENTS

Société en nom collectif au capital de 2.000 €

Siège social : 50 Cours de l'Île Seguin 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

429 443 583 R.C.S. Nanterre

Suivant déclaration en date du 27 avril 2022, l'associé unique, la société : BNP PARIBAS IMMOBILIER RESIDENTIEL, société par actions simplifiée, 50 Cours de l'Île Seguin 92100 Boulogne-Billancourt, 441 052 735 R.C.S. Nanterre a décidé de dissoudre la société BNP PARIBAS IMMOBILIER RESIDENTIEL SERVICE CLIENTS en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société BNP PARIBAS IMMOBILIER RESIDENTIEL SERVICE CLIENTS à la société BNP PARIBAS IMMOBILIER RESIDENTIEL.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du tribunal compétent.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Nanterre.

L'Associé Unique

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGGPF7Ap

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGGPF7Ap>



EURO-QUALITY SYSTEM

